



## Saisie sur rémunération assédic

Par **annie53**, le **23/01/2008** à **10:53**

bonjour,  
j'ai actuellement une saisie sur rémunération (assédic). je vais devenir agent commercial indépendant. quelle suite sera donnée à cette saisie puisque je n'aurai plus de salaire fixe ?